

Au cœur de Champhol



**LES VŒUX
DU MAIRE**

PAGE 6

**LES
ACTUALITÉS
2023**

PAGE 14

**DOSSIER
URBANISME**
PAGE 19

**NOS
ENTREPRISES**
PAGE 26

Sommaire

- PAGE **3** | **Le Mot du Maire**
- PAGE **4** | **Trombinoscope des élus du conseil municipal**
- PAGE **5** | **Et si je devenais voisin vigilant ?**
Rémy LOUVET
- PAGE **6** | **Les vœux du Maire**
Mathilde FOURNY
- PAGE **8** | **Rétrospective 2022**
Lætitia SOUVRÉ
- PAGE **10** | **Côté social**
Florence GOUSSU
- PAGE **12** | **Le restaurant scolaire**
Élodie TAILLANDIER
- PAGE **14** | **Actualités 2023**
- PAGE **16** | **Mémoire et hommage**
Mathilde FOURNY
- PAGE **19** | **Urbanisme**
Jacky STIVES
- PAGE **21** | **Patrimoine de la commune**
Jacky STIVES
- PAGE **22** | **Côté finances**
Ludovic BOIREAU
- PAGE **24** | **Aménagement des espaces verts**
Jack LODI
- PAGE **25** | **Les coups de cœur des lecteurs de l'Île aux mots**
- PAGE **26** | **Nos entreprises**
Lætitia SOUVRÉ
- PAGE **27** | **Changement de cap pour La Poste**
- PAGE **28** | **Conseil Municipal des enfants**
Élodie TAILLANDIER
- PAGE **30** | **Agenda**
- PAGE **31** | **Les numéros utiles**



Le mot du maire

Étienne Rouault Maire de Champhol

Chers amis,

Je sais combien ce numéro d'*au cœur de Champhol* est attendu. Vous êtes nombreux à le réclamer et plusieurs souhaiteraient davantage de publications. Dans cette nouvelle édition, vous trouverez des informations sur les principales réalisations et sur les événements marquants de l'année 2022: rénovations dans nos écoles, aménagement du Parc des Epinettes, mise en place de Voisins Vigilants, avancement de l'Eco-quartier de la Chênaie.

L'année 2022 se termine avec un certain nombre de nuages au travers desquels il est toujours possible de trouver des raisons d'espérer. Une crise économique semble vouloir faire suite à deux années de crise sanitaire et, dans ce contexte, pour le Conseil Municipal, la préparation du budget 2023 s'annonce bien compliquée ; surtout si l'on considère l'augmentation du prix de l'énergie.

Nous devrons faire des économies, nous avons déjà commencé à prendre, parfois dans l'urgence, des mesures dans ce sens. Nous devrons être solidaires pour accepter ensemble les conséquences de la fin d'une certaine insouciance.

Sommes-nous prêts à relever les défis qui nous attendent en 2023 ? Avec le conseil municipal, je m'y engage. Parce qu'ils nous y aident déjà, je veux remercier les agents de la Commune pour leur travail pour le bien commun de tous les Champholais, les élus du Conseil Municipal pour leur engagement, ainsi que tous les bénévoles, membres des associations ou simples citoyens volontaires pour donner un coup de main à un moment ou à un autre.

Je vous souhaite une bonne lecture et vous dis à bientôt . Au plaisir de vous revoir à l'une ou l'autre des animations qui vous seront proposées tout au long de l'année.

Votre maire,
Étienne Rouault



Mairie de Champhol
15, rue de la Mairie
28300 Champhol
02 37 21 61 65
mairie@villedechamphol.fr
Du lundi au vendredi :
de 10h à 12h et de 13h30 à 17h45
Samedi : de 10h à 12h
Permanences des élus
voir page 30

www.ville-champhol.fr

Bulletin municipal
Au cœur de Champhol #2 -
Mars 2023

Directeur de la publication :
Étienne Rouault

Coordination et mise en page :
Alexandra Arnaud

Photographies :
© Mairie de Champhol / © Adobe Stock

Couverture : Rémy Louvet

Impression : Exaprint

Tirage : 1 750 exemplaires

Les élus du conseil municipal



Étienne ROUALT
Maire de Champhol



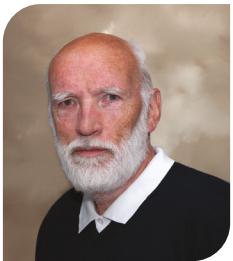
Florence GOUSSU
1^{re} Adjointe Santé et Social



Ludovic BOIREAU
2^e Adjoint Finances



Élodie TAILLANDIER
3^e Adjointe Enfance et Jeunesse



Jacky STIVES
4^e Adjoint à l'Urbanisme



Mathilde FOURNY
5^e Adjointe aux Ressources Humaines



Rémy LOUVET
6^e Adjoint aux Affaires associatives, Sécurité et Tranquillité publique



Alexandre BENÉTEAU
Conseiller délégué à l'art et la culture



Laëtitia SOUVRÉ Conseillère déléguée à l'animation



Laurent SINAPAH
Conseiller délégué au patrimoine mobilier



Jack LODI
Conseiller délégué cadre de vie



Daniel VIDY
Conseiller municipal



Corinne FOSSET
Conseillère municipale



Edwige VARILLON
Conseillère municipale



José CARDOSO
Conseiller municipal



Évelyne GUERIN
Conseiller municipal



Lucile DE MAUPEOU
Conseillère municipale



Myriam LODI
Conseillère municipale



Nadia ROUSSEAU
Conseillère municipale



Patrice PITHON
Conseiller municipal



Victoria BERZHANOVSKAYA
Conseillère municipale



Sylvie RIVAUD
Conseillère municipale



Claude MOREAU
Conseiller municipal



Martine DEGRAIN
Conseillère municipale



Patrick GOMPLE
Conseiller municipal



Jean DE MONTCHALIN
Conseiller municipal



Florian BRETON
Conseiller municipal

Et si je devenais voisin vigilant ?

Les Voisins Vigilants et Solidaires veillent ensemble sur leur quartier, mais ils veillent aussi les uns sur les autres et se retrouvent autour de valeurs : partage, entraide, convivialité.

Devenir Voisin Vigilant, c'est avant tout aller vers l'autre et créer de vrais liens de voisinage tout en participant à la sécurité du cadre de vie de votre quartier et ainsi de la commune.



LE SITE WEB SECURISE POUR VOTRE VOISINAGE

Voisinsvigilants.org met en relation les habitants d'un même quartier pour lutter ensemble contre le fléau des cambriolages et améliorer leur cadre de vie de manière simple et gratuite.

200 000 foyers
Voisins Vigilants sont inscrits sur le site

500 Mairies/Polices
émettent et reçoivent les alertes

Les autocollants et panneaux dissuadent les cambrioleurs.

- 40% de cambriolages par an *
* Chiffres officiels du Ministère de l'Intérieur
www.voisinsvigilants.org

100% gratuit

En effet, vous pourrez, grâce à la plateforme de communication sécurisée des Voisins Vigilants et Solidaires, partager vos dates de départ en vacances, publier des annonces, faire connaissance avec vos voisins... Vous allez créer un cadre de vie agréable où le partage, l'entraide et la solidarité sont les valeurs essentielles qui rassemblent le voisinage.

Ce dispositif permet lorsque vous repérez un événement inhabituel comme par exemple une fenêtre d'habitation avoisinante ouverte en l'absence des propriétaires, de le signaler via la plateforme.

Cette alerte permettra notamment à votre mairie de prendre des mesures préventives ou correctives en fonction des alertes envoyées. Par exemple, en prévoyant une augmentation des rondes par la police municipale dans un secteur où beaucoup d'alertes sont envoyées.

Il peut également s'agir d'alerte indiquant des animaux errants, perdus, des dangers routiers (plaque d'égouts), dépôt sauvage etc...

Aussi et si une alerte parvient suite à une suspicion de cambriolage, la police municipale reçoit cette alerte ainsi que la police nationale. L'une ou l'autre se déplacera.

À ce jour, la commune de Champhol compte 232 Voisins Vigilants et plus de 170 alertes ont été dénombrées depuis le démarrage du dispositif, début avril 2022.

L'engouement pour ce dispositif a été immédiat. Les Champholois ont compris l'importance de participer à la tranquillité et la sécurité de tous, plus particulièrement en cette période mouvementée que traverse notre pays.

Ainsi vous pourrez voir fleurir les autocollants « voisins vigilants » sur les boîtes aux lettres de certains Champholois qui ont adhéré au dispositif. Cette signalétique garantit un effet dissuasif pour toute personne mal intentionnée !

Pour ceux qui ont adhéré au dispositif et qui souhaiteraient bénéficier d'autocollants, qu'ils n'hésitent pas à en demander en mairie.

Les vœux du Maire



Le lundi 23 janvier au soir, Monsieur le Maire, Étienne ROUAULT, tenait sa toute première cérémonie des vœux 2023. En effet, les vœux des années 2021 et 2022 n'avaient pas donné lieu à une cérémonie en raison de la pandémie.

Cette première soirée de cérémonie s'est déroulée en toute convivialité à l'espace Jean Moulin et a fait salle comble, en présence notamment d'élus et anciens élus, Maires du canton, chefs d'entreprises, membres des associations, de nouveaux habitants de la commune et enfin d'agents municipaux.

Monsieur le Maire a prononcé un discours au travers duquel il a tout d'abord rappelé le nombre d'habitants composant notre commune, qui s'élève à 3 848 selon le dernier recensement établi en 2017 et mis à jour annuellement (actualisé en fonction

des naissances et décès déclarés). Un nouvel effectif est cependant attendu suite au recensement qui s'est opéré du 19 janvier au 18 février 2023 au sein de notre commune et pour lequel des agents recenseurs ont été mobilisés.

A cet effet, Monsieur le Maire a rappelé que selon l'effectif des communes, les obligations diffèrent notamment s'agissant des logements sociaux. En effet, la loi portant sur la Solidarité et le Renouvellement Urbain, dite SRU, contraint les communes de plus de 3 500 habitants à disposer d'un parc de logements comprenant au moins 20 % de logements sociaux. À défaut, une pénalité financière est appliquée.

Lorsque la ville de Champhol a dépassé ce seuil d'effectif, elle disposait de moins de 10 % de logements sociaux. Il était donc nécessaire de rattraper ce déficit, d'autant plus que Champhol a eu à payer, en 2022, une pénalité.

À ce jour, la commune de Champhol fait face à un déficit d'une centaine de logements sociaux.



Ainsi, et afin d'y remédier, en 2019, un projet initié par l'ancienne municipalité et repris par la nouvelle équipe municipale, a été lancé. Il s'agit de la ZAC des Antennes (zone d'aménagement concertée) labellisée écoquartier, qui va permettre d'intégrer parmi l'ensemble des habitations, des logements sociaux.

Par ailleurs, cet écoquartier composé de 15 hectares d'espaces-verts permettra également d'accueillir deux maraîchers qui s'installeront en septembre 2023, pour une première récolte de fruits et de légumes au printemps 2024.



Monsieur le Maire a également évoqué la construction de logements sociaux, adaptés et parfaitement insérés, au sein du vieux Champhol, le but étant toujours d'atteindre les objectifs légaux.

Un autre projet immobilier a été présenté, celui de la vente d'un bien appartenant à la Mairie à l'Association Française des traumatisés Crâniens, l'AFTC-28. Il s'agira de l'aménagement d'un lieu d'accueil pour des personnes handicapées physiques (GEM : Groupe d'Entraide Mutuelle). Des interactions avec les écoles pourraient s'envisager du fait de la proximité des deux lieux de vie.

L'autoroute A154 a aussi été évoquée en rappelant que depuis le 4 juillet 2018, ce projet a été définitivement acté, il s'agit d'un projet d'utilité publique. L'objectif pour notre commune, au travers des

différentes réunions qui auront lieu avec le concessionnaire retenu et les communes concernées, sera de faire valoir nos doléances et nos réclamations afin de minimiser au maximum les nuisances.

Monsieur le Maire a de plus présenté les différents investissements réalisés en faveur des associations, notamment ceux du club de football de Champhol au sujet de la réhabilitation des vestiaires et de la réalisation des nouveaux terrains de tennis pour le club.

Aussi, des investissements seront à réaliser en matière d'éclairage du stade Paul DOUBLET. Afin de réduire la consommation d'énergie, un passage à l'éclairage Led est envisagé.



Monsieur le Maire a clôturé son discours en rappelant son souhait pour 2023, ainsi que celui de son équipe municipale, de poursuivre des projets ambitieux pour la commune, en particulier celui de l'écoquartier, tout en tenant compte de l'envolée des prix de l'énergie (électricité et gaz), qui ne sera pas sans conséquences sur le budget 2023. En effet, et selon les prospectives, il serait prudent et responsable d'envisager une augmentation de 300 % du coût des énergies soit un coût passant de 130 k€ à près de 400 k€. C'est pourquoi des économies importantes devront être réalisées à l'échelle de notre commune.

Ainsi, et pour reprendre les mots de Pierre RABHI, dont l'une des rues de l'Écoquartier de la Chênaie porte le nom, « la sobriété rend heureux », alors profitons-en !

Rétrospective 2022

Nos animations

Dessine-moi la Chandeleur !

Février 2022

Thème pour le concours de dessins avec deux catégories d'âge. Il y a eu 12 participants et 2 gagnants. Tous les participants sont repartis avec un sachet de bonbons.



Concours de l'été

6 juillet 2022

Sophie a remporté le concours de l'été pour gagner un sac de plage, bravo !



Feu de la Saint Jean

le 24 juin 2022

Le feu de la St Jean aura été l'occasion, pour tous les habitants, de se rassembler. Grands et petits ont été ravi par ce spectacle.



Millième abonnée facebook

Marie-José est notre millième abonnée à la page Facebook de la ville. Elle gagne une gourde isotherme décoré du logo de Champhol.



Concours Les oiseaux de votre jardin

Nos deux gagnantes pour le concours photo « Les oiseaux de votre jardin » remportent des places pour l'Escape Time de Barjouville. Merci à Monsieur Favré pour le don de ces places.



Kermesse

le 26 juin 2022

Après deux ans d'arrêt, la kermesse des écoles a enfin réouvert ses portes le dimanche 26 juin pour le plus grand plaisir des petits et des grands ! Notez la date de l'édition 2023 : le dimanche 18 juin.



Repas des aînés

le 16 octobre 2022

Pour la deuxième année consécutive et après une longue interruption due au Covid, le repas des aînés a réuni de nombreuses personnes le 16 octobre 2022. En effet, pas moins de 170 aînés étaient présents, parmi lesquels les deux doyens de Champhol, Paulette GAUGLIN et Camille LEBRETON. Le repas a été proposé et réalisé par le traiteur Johannes LAVERTON de la commune voisine de Jouy. De plus, cet événement a été animé par un orchestre de variété composé de 3 musiciens, dont notamment Jean-Pierre MÉNAGER, habitant de Champhol.



Marché de Noël

le 20 novembre 2022

Le 20 novembre 2022, il a été proposé aux Champholois une journée magique, avec spectacle et chants de Noël, visite du Père Noël, danse des enfants de l'Îlot Bleu. 25 exposants locaux, artisans, artistes, créateurs et commerçants étaient présents.



Halloween

le 23 octobre 2022



Repas de Noël des écoles

le 16 décembre 2022



Actions sociales

Point sur la situation des logements sociaux

- > Sur la tranche 1, 72 logements sociaux ont été prévus (35 et 37, de part et d'autre de Pôle emploi) ;
- > Les 5 premiers logements individuels (4 T4 et 1 T5) ont été livrés début juillet ;
- > Les 30 logements collectifs T2 et T3 (dont 10 T2 pour l'AFTC) ont été attribués fin septembre ;
- > Les 33 prochains logements collectifs seront terminés en 2023. Seuls les 4 logements individuels (3 T4 et 1 T5) seront attribués avant la fin de l'année 2023.

Nous constatons une demande de logements sociaux à Champhol bien supérieure à l'offre. Il est donc très difficile de satisfaire tout le monde.



Plan logements sociaux



Le bus numérique

Le bus numérique s'est déplacé à Champhol le 26 septembre dernier. Il a été proposé aux séniors, des ateliers pour rester connecté. Ces ateliers ont permis au public ciblé de se familiariser à l'utilisation d'outils informatiques devenus indispensables dans leur vie quotidienne, le tout dans une ambiance agréable et ludique.

- > D'autres ateliers peuvent être programmés sur demande au 02 37 21 61 65.
- > Conseillers numériques du département : 02 37 20 14 52 et 02 37 23 52 00.

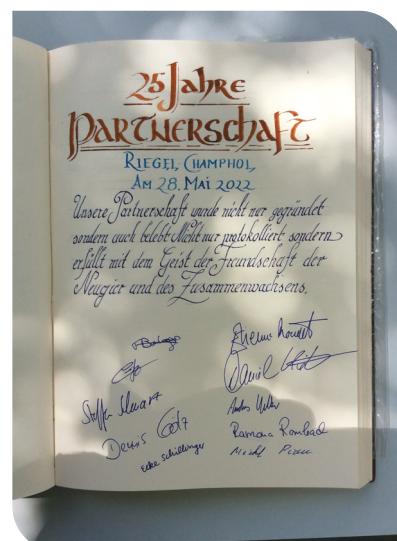


Le jumelage



Après 2 années de crise sanitaire, certains élus de la commune de Champhol dont Monsieur Le Maire, Etienne ROUAULT, ont pu se rendre à Riegel, en Allemagne, ville avec laquelle Champhol est jumelée, profitant ainsi du week-end de l'ascension 2022, pour rencontrer nos amis Allemands.

Il s'agissait d'une visite importante puisque nous fêtons le 25^{ème} anniversaire du jumelage. L'occasion pour Étienne Rouault de faire connaissance et de sympathiser avec Daniel KIETZ, le Maire de Riegel. Le séjour s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse avec une météo parfaite. La ville de Champhol accueillera à son tour les élus de la ville de Riegel en Mai prochain.



Le restaurant scolaire

La restauration scolaire : Au cœur des estomacs des enfants !

Les journées de classe se passent avec leurs petits rituels et que serait une journée à l'école sans un passage par le restaurant scolaire ? Nous savons tous que les petits ventres crient rapidement famine, alors il nous semblait important de vous présenter le lieu où se restaurent les écoliers et toute l'équipe qui assure le bon déroulement de cette pause-déjeuner

Le restaurant scolaire en chiffres :

Les 5 agents de restauration « multifonctions » arrivent de manière échelonnée à partir de 8h00. Elles s'occupent de dresser les tables en fonction des effectifs annoncés. Elles accueillent la livraison des repas et vérifient les températures.

Le premier service de restauration a lieu de 11h30 à 12h15 et rassemble 100 écoliers d'élémentaire et une quarantaine d'enfants de maternelle. Après avoir débarrassé et nettoyé les tables précédemment occupées, le second service débute à 12h25 et prend fin à 13h10. Il voit ainsi déjeuner 78 enfants d'élémentaire et 52 enfants de maternelle. Soit un effectif quotidien moyen de 270 élèves.



L'équipe du restaurant scolaire. De gauche à droite : Touria, Paula, Odile, Monia et Monique

Des agents « multi-fonctions »

Durant la pause déjeuner des enfants et après avoir préparé les repas en fonction des menus, l'équipe assure le service et l'encadrement avec une incitation à goûter les aliments préparés. Une fois les enfants repartis, elle se charge du débarrassage et du nettoyage des tables. La vaisselle est faite et les locaux entretenus selon les normes sanitaires en vigueur. La journée n'est pas totalement terminée car après la classe, les enfants de l'Îlot Bleu viennent y prendre le goûter.

PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE



Paula

Paula a rejoint la ville de Champhol en 2004 pour renforcer l'équipe de restauration scolaire ainsi que celle de l'entretien. Paula est issue du monde de la couture. Elle vit à Chartres et est mamie de deux petites filles. Elle est ravie de travailler au sein d'une équipe sympathique. Elle admet toutefois que son travail reste physique.



Odile

Odile a rejoint l'équipe en 2015 après avoir perdu son emploi d'aide-comptable. Elle a un CAP d'employée de bureau. Elle habite Champhol et est mamie d'un petit garçon. Tout comme Paula, elle met en avant les tâches physiques demandées par son travail mais précise également qu'elle aime évoluer dans cette ambiance conviviale. Odile prendra prochainement sa retraite et quittera donc définitivement son poste.



Touria

Touria est arrivée suite au départ à la retraite de Martine FOUET. Elle est sous contrat aidé jusqu'en mai 2023. Elle vit à Chartres et a 3 filles et 2 petits-enfants. Elle a travaillé dans différents restaurants scolaires de la ville de Chartres, à l'Hôpital Louis Pasteur et même en tant que coiffeuse! Cette mordue de cuisine souhaiterait pouvoir ouvrir un restaurant !



Monia

Habitante de Lèves, Monia est arrivée à la mairie de Champhol suite à son souhait de changer de profession. Auparavant, Monia était serveuse. Diplômée d'un BEP service aux personnes, elle intègre le restaurant scolaire en 2017. Elle nous précise aimer évoluer au sein de cette bonne équipe et adorer travailler auprès des enfants.



Monique

Monique, grand-mère de neuf petits-enfants, est arrivée dans les années 2000 à la mairie de Champhol. Disposant d'un BAFA, elle est en charge de certains encadrements au sein de L'Îlot Bleu en plus de son travail à l'entretien et au restaurant scolaire. Elle aime beaucoup travailler avec les enfants.

Toute cette équipe féminine est partie prenante lors de projets externalisés mis en place pour satisfaire les plus jeunes lors de moments plus festifs. Elle met un point d'honneur à rendre les temps de repas plus agréables et il nous semblait bon aujourd'hui de les remercier pour cela et de les mettre en avant ! Merci Mesdames !

Les actualités 2023 de votre ville

Les moutons au parc des Épinettes

Janvier 2023

Bouclette, Bela, Romy et Réglisse sont bien installés au Parc des Épinettes et font le bonheur des petits et grands curieux lors de leur passage au parc.



Visite de la cathédrale

27 Janvier 2023

Une visite de la cathédrale de Chartres a été organisée par la commune à l'intention de l'ensemble des habitants retraités de Champhol. Cet événement a rencontré un franc succès puisqu'il a été nécessaire de constituer deux groupes afin de rendre la visite la plus agréable possible. Une première visite a été organisée le matin et une seconde l'après-midi, réunissant respectivement un groupe de 22 et 23 personnes. Les deux visites ont été assurées par Victoria Berzhanovskaya élue de la commune et guide-conférencière.

Les visites ont toutes deux duré 1 heure et ont été consacrées à l'intérieur de la Cathédrale. Victoria Berzhanovskaya a souhaité, parmi les nombreux vitraux présents dans la cathédrale, commenter celui représentant les signes du zodiaque et les occupations agricoles du mois correspondant, à la grande satisfaction de son auditoire.



La course aux mots

3 février 2023

Après 8 ans d'interruption, la course aux mots a fait son retour pour le bonheur des petits comme des grands ! Ce jeu emblématique, organisé auparavant par les écoles et l'association des parents d'élèves de 1997 à 2015, a rencontré un franc succès avec près de 230 participants. Cette soirée ludique consiste à répondre à une vingtaine de questions dans un temps imparti, portant sur différents thèmes tels que le sport, la géographie, la grammaire etc... Les participants ont été classés par niveau, allant de l'âge de 8 ans jusqu'à l'âge adulte. Chaque table gagnante de sa catégorie s'est vue attribuer un lot. Rendez-vous pris pour l'année prochaine !



La marche des seniors

9 février 2023

L'association « Bien dans ses baskets » a proposé une randonnée pour nos aînés, et pas moins de 4 adhérents de l'association ont encadré la marche. Cette randonnée a réuni 22 aînés champholais. Elle s'est déroulée en début d'après-midi sous le soleil, et l'ensemble du groupe a parcouru près de 4,2 km autour de la commune dans la bonne humeur et la convivialité !



Dîner dansant

18 février 2023

Le Comité des Fêtes de Champhol organisait, pour la première fois, une soirée dédiée à la saint-Valentin. Ce dîner dansant a eu lieu à l'espace Jean Moulin et a rassemblé plus de 150 amoureux !



Mémoire et hommage

La reconstruction de l'église de Champhol après la seconde guerre mondiale : Mémoire d'un ancien charpentier

Élodie TAILLANDIER et Mathilde FOURNY ont eu l'occasion de rencontrer en fin d'année 2021 Monsieur Jean-Pierre ROUVET, ancien artisan charpentier qui est décédé le 29 octobre dernier à l'âge de 94 ans. Ce dernier, qui à la suite notamment des dommages immobiliers conséquents à la seconde guerre mondiale, avait été sollicité par la commune de Champhol pour procéder à la reconstruction de la charpente de l'église.

Retour sur une rencontre passionnante et passionnée d'un ancien charpentier, pour qui la réfection de l'église de Champhol, à l'âge de 28 ans, a marqué la carrière d'entrepreneur du Bâtiment.

Le contexte du bombardement de l'église de Champhol.

L'église de Champhol, située à proximité d'un champs d'aviation, s'est de fait trouvée très exposée aux bombardements. Ainsi, le 2 mars 1944, une vague de plus de 80 bombardiers alliés (américains) vise la base aérienne et détruit en grande partie l'église. Durant la seconde guerre mondiale, les Allemands réquisitionnaient de nombreuses demeures chartraines, en particulier pour loger leurs aviateurs affectés notamment sur le champ d'aviation de Champhol.

Le moment de sa reconstruction

Au terme de la seconde guerre mondiale, la France déplore, outre des pertes humaines incommensurables, des destructions immobilières sans précédent. À ce titre, en 1949, est créée la direction des dommages de guerre, en charge notamment de l'indemnisation des sinistrés. Dans un premier temps, l'état Français soutiendra financièrement tous les sinistrés. Dans un second temps, viendra la réparation du patrimoine Français comprenant également les édifices religieux.

À partir de 1954, soit plus de 10 ans après la destruction de l'église de Champhol, plusieurs entrepreneurs du Bâtiment sont sollicités pour procéder à la réparation de cette dernière.

Dans un premier temps, les trois frères LODI, Viscardo, Bruno, et Lucien, maçons de métier, s'attelleront à la reconstruction des murs et du sol.

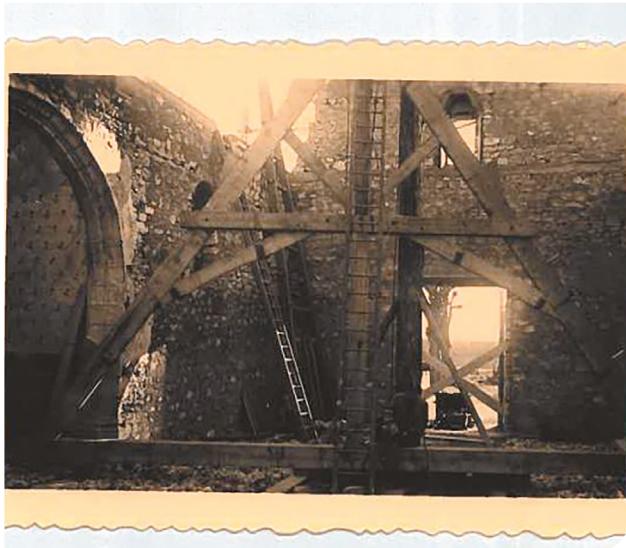
Ensuite, interviendra en 1956, Monsieur Jean-Pierre ROUVET, qui procédera à l'entièvre réparation de la charpente, de l'abside, de la nef et des transepts.

Le début des travaux de la Charpente

Monsieur Jean-Pierre ROUVET se souvient d'une église dévastée. Il témoigne du fait qu'il ne restait plus rien hors les murs et le clocher. Il prend alors conscience de l'ampleur des travaux qui l'attendent. Il s'agissait de refaire entièrement la charpente en finissant par la voute et le plafond.

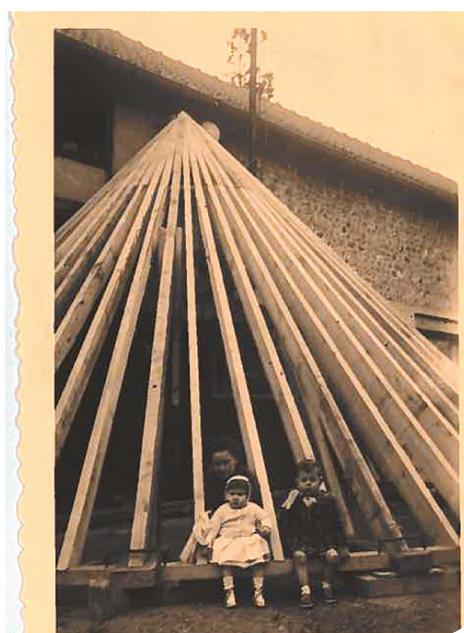
A l'époque Monsieur ROUVET est un jeune artisan qui malgré son expérience professionnelle dans le domaine de la charpente depuis une dizaine d'années, n'a jamais conduit un chantier d'une telle ampleur.

Pour information Monsieur ROUVET s'est installé à son compte en 1949 après avoir suivi une formation de charpentier à Orléans en apprentissage.

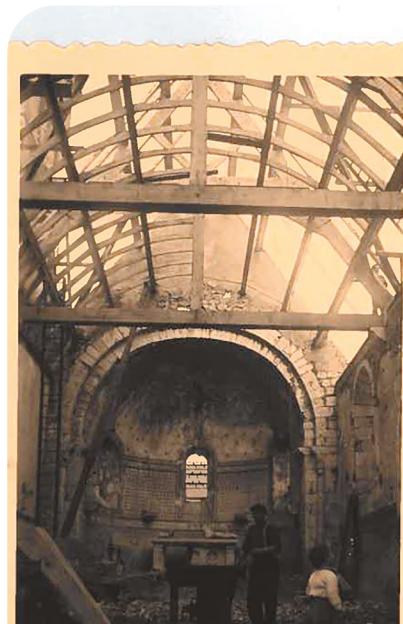


11/03/1956

Monsieur Jean-Pierre ROUVET commencera les travaux de l'église le 1^{er} janvier 1956 avec son unique ouvrier de l'époque, Monsieur MALENFANT. La première phase des travaux débutera au sein de l'atelier de fabrication situé à son entreprise de Courville-sur-Eure. Il s'agira de construire les éléments de la charpente de l'Eglise, en poutre de bois et de les assembler par la suite pour constituer le toit. Les pièces seront assemblées à l'atelier et transportées par la suite à l'église de Champhol pour y être montées.



10/05/1956



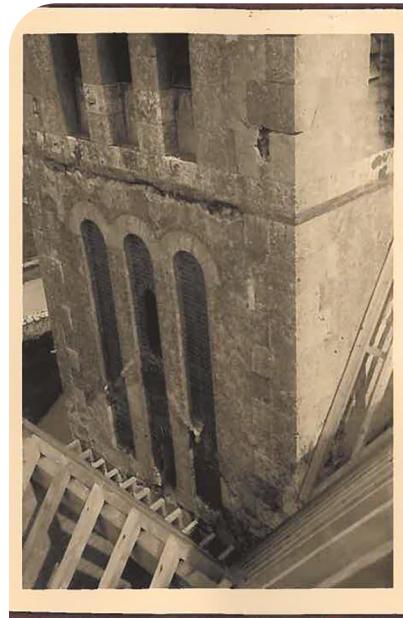
Monsieur LENFANT et Jean-Louis (fils de Monsieur Rouvet 30/03/1956



La fin des travaux quelque peu mouvementée

L'issue des travaux de charpente de l'église de Champhol restera à jamais gravée dans la mémoire de Monsieur ROUVET et de son ouvrier puisque durant l'été 1956, lors d'un meeting aérien se déroulant à l'aérodrome, un hélicoptère, à la suite d'une mauvaise manipulation, s'est écrasé à 50 mètres du mur du cimetière, qui jouxte l'église de Champhol. Ce n'est que le 16 juin 1957 que l'église fut rendue au culte.

Dans les années 1980, Monsieur Jean-Pierre ROUVET sera à nouveau sollicité pour travailler à la réfection d'un édifice religieux voisin, le Carmel, dont il refera toute la charpente ainsi que la chapelle contenant le clocher.



ZAC 2^{ème} TRANCHE

Les lots libres constituent pour moitié les emprises bâties de la 2^{ème} tranche. Ils sont desservis par un maillage viaire apaisé (zone de rencontre / zone 30).

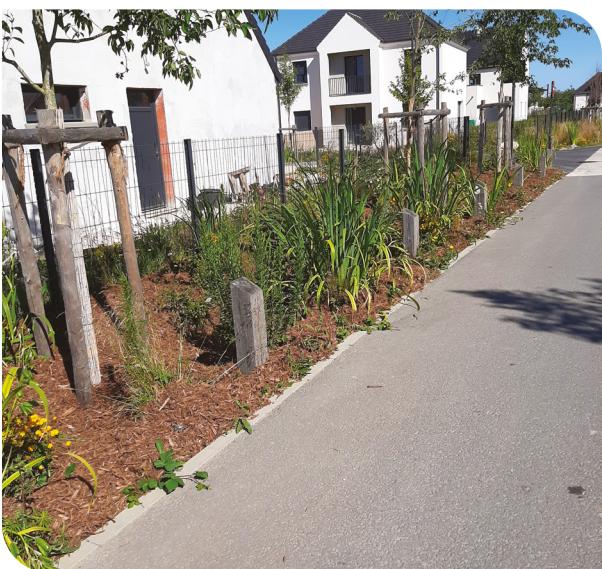
Dans ce secteur, deux cas de figure sont à distinguer pour l'organisation du bâti :



- Parcellle et construction implantées au sud de voies. La façade principale de la construction devra être implantée à 6m du domaine public.
 - Parcellle et construction implantées au nord de la voie. La construction devra s'implanter au sein d'une épaisseur constructible de 14m, cette bande étant située à 6m du domaine public de desserte de la parcellle.
- Surface Eco-Aménageable

La constructibilité d'une parcellle est régie par un coefficient de biotope par surface (CBS). Ce coefficient permet de favoriser la biodiversité en réservant une part minimale de surfaces en pleine terre végétalisée. Au sein de la ZAC (Ecoquartier de la Chênaie), le CBS retenu à atteindre par parcellle est de 0,5.

Le coefficient de biotope est égal à la surface éco-aménageable / la surface de la parcellle.



Collecte des Eaux Pluviales

Le traitement des eaux pluviales sur la zac est réalisé entièrement par infiltration, espaces publics comme privés.

Pour les lots libres, un dispositif de traitement des eaux pluviales créé sous l'entrée charretière permet de gérer une surface de 150m² (somme des surfaces imperméabilisées multipliées par les coefficients d'imperméabilisation des revêtements).

Lorsque la surface active du projet est supérieure à 150m², le dispositif sous entrée charretière est insuffisant ; l'acquéreur doit réaliser un complément de gestion pluviale pour le delta au-delà de 150m² et le raccordement de l'ensemble des eaux pluviales dans le dispositif

complémentaire de stockage puis dans le massif drainant par un réseau pluvial de section DN 200mm maxi. Un regard à grille servant de contrôle et de surverse sera réalisé en amont du raccordement sur le drain du massif drainant.

ZAC 2^{ème} TRANCHE - DÉNOMINATION DE VOIES - CIRCULATION

ZAC 2 ^{ème} tranche CIRCULATION			
Désignation de la voie	Type de voie	Circulation	Limitation de vitesse
Rue Louis Blériot, prolongement	Voie de desserte de la zone - Accès Services de Secours - Accès zone d'activités,	Double sens	30
Allée Jacqueline Auriol	Voie étroite à circulation modérée desservant les parcelles	Sens unique	20
Rue Adrienne Bolland	Voie entre l'Allée Jacqueline Auriol et l'Avenue de la Chênaie	Double sens	30
Clos Pierre Level	Voie en impasse - Desserte des parcelles	Sens unique	20
Clos Florentin Champel	Voie en impasse - Desserte des parcelles	Sens unique	20
Clos Roland Garros	Voie en impasse - Desserte des parcelles	Double sens	20
Clos Antoine de Saint Exupéry	Voie en impasse - Desserte des parcelles	Double sens	20
Rue Jacqueline Aigle	Voie entre l'Allée Jacqueline Auriol et la rue Adrienne Bolland	Double sens	30
Rue Hélène Boucher	Voie à double sens avec terre plein central	Double sens	30

Le statut des voies structurantes, traversantes, de desserte, de cette seconde tranche est déterminé par leur fonction et leur statut dans la zone. La vitesse fera l'objet d'une limitation selon leur usage.

Sur l'allée Jacqueline Auriol, voie à circulation modérée, un marquage au sol sera réalisé en résine formant un laniérage destiné à inciter les usagers à limiter fortement leur circulation. Dans cette voie, favorisant les rencontres, le piéton est largement prioritaire.

Patrimoine de la commune

Espaces à caractère horticole (parcs et jardins) présents sur la commune et gérés par les services espaces verts	5
Arbres (parcs et jardins , arbres isolés) Gérés par services espaces verts	Présent sur la commune 200 arbres
Dont arbres d'alignement Gérés par services espaces verts	Présent sur la commune 80 arbres
Massifs de pleine terre Gérés par services espaces verts	16 Massifs
Fleurissement hors sol Gérés par services espaces verts	62 Fleurissements
Pelouse et couvre sols présents sur la commune	30 ha
Jardins partagés pédagogiques présents sur la commune	2 Jardins
Cimetière Géré par les services espaces verts ou agents communaux dédiés aux espaces verts Autres services ou agents communaux polyvalents	N 1
Espaces sportifs : sur la commune gérés par les services espaces verts ou agents communaux dédiés aux espaces verts Entreprise prestataire	Présent sur la commune
Plantes annuelles et bisannuelles (à massif) plantées sur la commune	4000
Produites par la commune	1200
Plantes vivaces plantées sur la commune	800
Produites par la commune	800
Arbustes plantés sur la commune	25

La commune de CHAMPHOL est classée 3 Fleurs au palmarès du label des Villes et Villages fleuris. Les agents des services techniques sont répartis dans quatre grands domaines : la voirie, les espaces verts, les établissements communaux et les apports logistiques. Leurs fonctions : améliorer le cadre de vie des habitants de la commune et rendre la ville plus belle et plus propre. Une réserve d'eau de 120 m³ alimentée par les toitures des grands bâtiments, rue Louis Blériot, permet d'être autonome pour l'arrosage de toutes les plantes de la commune.

Côté finances

Point sur les travaux communaux de l'été 2022

> Réfection totale de la couverture de l'école élémentaire

Coût : 51 665 € (Subvention allouée par la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR))



> Réaménagement de la bibliothèque L'Île aux Mots grâce au soutien humain et financier du Conseil Départemental



> Chemin calcaire quartier des Rougerons

Coût : 5 000€



> Terrain de tennis

Coût : 111 329€



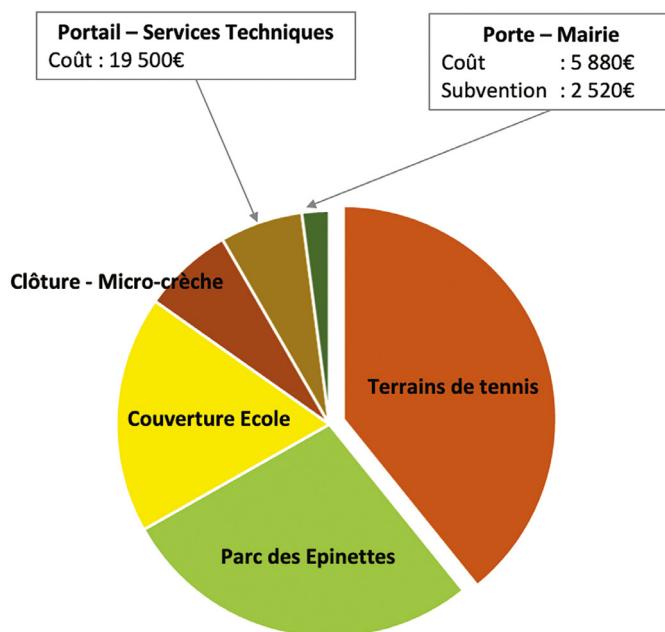
> Installation d'une structure de jeux pour les plus jeunes au Parc des Épinettes
 Coût : 69 758 eur (Subventions allouées par la CAF, le fonds départemental d'investissement (FDI) et la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL))



> Changement de la clôture de la micro-crèche L' Île O'Trésors pour suivre la nouvelle réglementation relative aux structures accueillant les jeunes enfants
 Coût : 19 500 eur (Subvention allouée par la CAF)



Répartition des travaux



Aménagements des espaces verts

Dans le but de participer activement à la floraison de notre commune de manière durable, il a été décidé de réhabiliter notre serre tunnel afin d'être autonome dans la production de diverses plantes vivaces et semis (verveine, iris, bergenia). Ainsi, une nouvelle bâche a été installée en septembre 2022.

La serre tunnel permet de protéger les plantes durant l'hiver contre le givre et la neige, elle permet également de réaliser des plantations plus tôt, dès le mois d'avril. Sous la serre, la chaleur stockée durant la journée est restituée durant la nuit.

Au printemps, les plantes qui ont passé tout l'hiver dans la serre tunnel, peuvent être replantées en pleine terre et repartir ainsi plus facilement.



Les plantes qui ont passé l'hiver sous le tunnel sont replantées et viennent fleurir nos parterres.



Les coups de cœur des lecteurs de l'Île aux Mots

Trois à quatre fois dans l'année, votre bibliothèque municipale se réapprovisionne en nouveautés. De plus, les navettes régulières de la Médiathèque Départementale d'Eure-et-Loir vous permettront forcément de trouver LA lecture qu'il vous faut !

Dans ce numéro, nous avons donné la parole à 3 fidèles lectrices.



Amma, 4 ans, a choisi de mettre en lumière « Ernest et Célestine : Le voyage en Charabie » qu'elle a également vu au cinéma. « Célestine glisse dans l'escalier avec le violon d'Ernest dans les mains. Il est cassé. Elle décide de partir en Charabie, pays d'Ernest, pour faire réparer le violon. Ernest n'est pas content car Célestine est partie sans le prévenir. Ensemble, ils partent à la recherche du luthier qui réparera le violon. Dans ce pays, on ne peut jouer que le Do. MiFaSol, elle, elle joue d'autres notes. Ernest va en prison car il a osé jouer d'autres notes que le Do.... »
Si vous souhaitez découvrir cette résistance musicale dans un pays où la musique est interdite, filez dans l'espace jeunesse pour découvrir ce tout nouvel album.
Merci Amma !

Mme Antoine, quant à elle, vous conseille la lecture de « L'Hôtel du bord de l'eau sous la neige » de Jenny Colgan.

Cette fidèle lectrice, qui a lu 72 romans empruntés à la bibliothèque durant l'année 2022, vous conseille cette romancière britannique qui propose des ouvrages très agréables à lire et qui changent des faits abominables dont on doit faire face au quotidien.

Sur la charmante île isolée de Mure, à mi-chemin entre l'Écosse et la Norvège, l'ouverture d'un nouvel hôtel est l'évènement que tout le monde attend. Lors du gala d'ouverture, quelques petits secrets vont faire trembler la ville...



Axelle, 44 ans, adepte des romans de Mélissa Da Costa, vous conseille son avant-dernier ouvrage « La Doublure ». Indéniablement, ce roman n'a rien à voir avec les précédents (Tout le Bleu du Ciel, Nos Lendemains, Je revenais des autres...). C'est l'histoire de la passion toxique d'un trio pris au piège d'un jeu cruel. Loin d'être un « feel-good », c'est plutôt un drame ou un thriller psychologique que l'on ne peut lâcher. C'est ensorcelant et envoûtant. Serez-vous prêts à aller jusqu'au bout ?

N'hésitez pas à pousser la porte de l'Île aux Mots les mercredis de 10h30 à 12h et de 14h à 18h, les vendredis de 14h à 18h30 et les samedis de 9h30 à 12h.

Tel : 07.56.17.78.51. Inscription gratuite.

Les chiffres de 2022 :

- 4656 livres empruntés (78% livres pour adultes et 22% lectures pour enfants)
- 200 personnes sont reparties avec un livre : 58% enfant 0-14 ans et 42% adultes

Nos nouvelles entreprises

Gregory Herche

1 Rue Blériot 28300 Champhol

Tel : 06 03 95 27 56

<https://www.courtea.com>

<https://www.facebook.com/gregory.herche>

Ancien banquier et directeur d'une agence à Illiers-Combray, Grégory Herche a décidé de devenir courtier en assurance et en prêt immobilier en rejoignant la franchise Court'ea Crédits. Grégory vous propose des crédits immobiliers, l'assurance de prêt, mais aussi des crédits consommation et professionnels. « Je trouve des solutions à tous ceux qui n'en trouvent pas ailleurs ».



Piquette de Luxe

6 rue de Chartres 28300 Champhol

Tel : 06 07 25 63 30

www.piquettedeluxe.fr

Facebook : Piquette de luxe & Instagram : @piquettedeluxe

Piquette de Luxe est un marchand de vin bio et en biodynamie et nature.

Le caviste François Coussiére propose un panel de vins, notamment ceux ayant un accent du sud-ouest. Pour tous vos évènements, apéritif, repas de fête, en tête à tête, bringue à l'appart... contactez « Piquette de Luxe », qui dispose de 170 références de vins.

François Coussiére organise également les soirées dégustations décontractées une fois par mois.

Piquette de Luxe vous accueille tous les jours sur rendez-vous dans sa boutique.

CL Impulse

10 rue de Chartres, 28300 Champhol

Tel : 06 87 36 20 94

fmastroianni@cl-impulse.fr

<https://www.facebook.com/CLimpulse>

Passionné par l'immobilier, le bâtiment et les évolutions en matière d'innovation, Fabio Mastrianni a pour ambition de construire l'habitat de demain. Il est un partenaire de confiance pour les projets immobiliers, le développement d'entreprises dans le secteur de la construction et la promotion de l'innovation dans les perspectives d'économie circulaire, de circuits courts, de responsabilité sociétale des entreprises, d'écologie industrielle et territoriale, ainsi que de transition numérique.



Changement de cap pour La Poste

La Poste, une évolution et un accès plus large aux services

L'évolution des habitudes de consommation des Français, notamment par l'utilisation du numérique, a des conséquences sur l'activité des bureaux de poste. Ainsi à la Poste de Champhol, la fréquentation moyenne est passée de 43 à 22 clients par jour de 2016 à 2022, soit une baisse de 50%.

Face à cette problématique et afin de répondre aux besoins des clients et usagers sur le territoire en garantissant la pérennité de l'activité postale, la municipalité et la Poste ont réfléchi ensemble à l'évolution de l'offre de services tout en maintenant une présence postale attractive et accessible.

C'est la formule « Relais Poste Commerçant » qui a été retenue. En zone rurale et urbaine, en partenariat avec des commerces de proximité, il existe déjà plus de 3 000 Relais Poste. Les Relais Postes proposent une offre de services complémentaire à celle des bureaux de poste sur des horaires élargis.

Le futur Relais Poste sera donc situé dans les locaux du Centre Commercial Intermarché, en partenariat avec celui-ci.

Quels bénéfices pour les habitants ?

- Accéder à un service de proximité avec des horaires élargis : le Relais Poste Commerçant Intermarché Champhol est ouvert du lundi au samedi, de 9h00 à 19h30 et le dimanche de 9h00 à 12h00, ce qui représente plus de 63 heures par semaine d'accessibilité aux services de la Poste



contre 12 heures aujourd'hui.

- Continuer de faire l'essentiel des opérations postales tant dans le domaine courrier-colis que celui de la Banque Postale.

Les opérations bancaires se font sans que le personnel du Relais Poste n'ait accès aux soldes des clients ; c'est en effet un système informatique spécifique à ce type de point de contact qui autorise ou non l'opération sans besoin de visualisation du solde auprès de l'opérateur.

Les clients de la Poste pourront se présenter à la Poste Relais pour toutes leurs opérations postales courantes.

Courrier, colis

- La vente de timbres-poste à usage courant.
- La vente d'enveloppes « Prêt-à-Poster » et d'emballages Colissimo.
- La fourniture d'autres produits courrier et colis (sur demande).
- Le dépôt des objets y compris recommandés (hors objets en nombre, objets sous contrat, Chronopost et valeur déclarée).
- Le retrait des lettres et colis en instance (hors Poste Restante, valeur déclarée, contre remboursement et Chronopost).
- Les services de proximité (contrat de réexpédition du courrier, garde du courrier, abonnement mobilité et Prêt-à-Poster de réexpédition).
- Services bancaires : le retrait d'espèces sur Compte Courant et Compte Épargne du titulaire dans la limite de 150 euros par période de 7 jours.

Le Conseil Municipal des enfants

A Champol, les enfants retrouvent la parole !

Le Conseil Municipal des Enfants (CME) fait peau neuve. Les années passant et la crise sanitaire peu propice aux rassemblements en tout genre avaient laissé de côté le CME. Toutefois, c'était une volonté chère aux élus de voir un nouveau groupe de jeunes élus se reformer.

C'est pourquoi, il a été discuté en commission Enfance Jeunesse, présidée par Élodie TAILLANDIER, 3^{ème} adjointe au Maire, l'organisation de ces nouvelles élections sur la commune.

Ainsi, l'adjointe au Maire accompagnée de plusieurs membres de la commission et de la directrice des services, Mme FAUVEAU, ont reçu en mairie le vendredi 13 janvier 2023 au matin, les 4 classes de cycle 3 de l'école La Mihoue accompagnées de leurs enseignantes, partie prenante de ce projet, pour exposer le projet et le calendrier prévu pour ces élections.

Le « calendrier électoral » des élections a été fixé selon les modalités suivantes :

- Vendredi 13 janvier 2023 : présentation du CME par les élus aux élèves possiblement candidats ;
- Du 16 au 22 janvier 2023 : réflexion des candidats et discussion en famille. Les élus et agents se tenaient à disposition des élèves pour répondre à toutes leurs questions ;
- Du 23 au 27 janvier 2023 à midi : dépôt des candidatures en mairie. Vendredi 27 après-midi, affichage en mairie et à l'école des candidatures ;



- Du 30 janvier au 3 février 2023 : dépôt des affiches de campagne pour un double affichage : école et mairie ;
- Du 6 au 10 février 2023 : campagne des candidats au sein de l'école par le biais de courtes vidéos diffusées dans chacune des classes ;
- Lundi 27 février : distribution par la mairie des cartes d'électeurs à l'ensemble des élèves électeurs du CP au CM2 ;
- Vendredi 3 mars : élection en mairie et dépouillement du scrutin par les élèves de cycle 3 volontaires. Proclamation des résultats.

« Cette démarche permet d'initier les jeunes à la démocratie et à la citoyenneté. Elle favorise leur participation à la vie de la communauté et permet d'entendre la voix de la jeunesse en étant à l'écoute de ses idées et de ses propositions », précise Mme TAILLANDIER.

Vingt-quatre jeunes ont exprimé leur souhait d'être candidat et ils débordent d'idées ! Pour information, les mandats ont une durée de deux ans et seuls pouvaient se présenter les élèves de CM1 et CM2 domiciliés dans la commune. Ils ont en revanche été élus par les 202 enfants scolarisés à l'école élémentaire.



« Il s'agissait de confronter nos élèves à de "véritables" élections en leur faisant comprendre qu'il s'agit d'un réel engagement pour leur commune. »

Le jour des élections, les classes se sont déplacées les unes après les autres pour pouvoir voter. Des isoloirs ont été installés, des registres ont également été édités...

Le CME champholais est composé de 11 membres ; les candidats élus sont les suivants :



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Suite au scrutin du vendredi 3 mars 2023, ont été élus au Conseil Municipal des Enfants de la commune de Champhol :

- | | |
|---------------------|-----|
| - Laly LY | CM1 |
| - Morgane THEBAULT | CM1 |
| - Nathaël DERAS | CM1 |
| - Sacha DUVAL | CM1 |
| - Jade CATRY | CM2 |
| - Rafaël FAVRIS | CM1 |
| - Capucine PAGES | CM1 |
| - Lumnie TISON | CM1 |
| - Mélie-Lou BUISSON | CM1 |
| - Lou-Ann AILLARD | CM2 |
| - Amélie LOUDEC | CM1 |

Soit 9 enfants de CM1 et 2 de CM2.

Etienne ROUAULT

Maire

Elodie TAILLANDIER

Adjointe aux affaires scolaires

Les conseillers fraîchement élus débordent d'énergie et de bonnes idées. Il sera nécessaire de prévoir un porte-monnaie conséquent pour pouvoir les suivre !

La municipalité prévoit déjà une visite du Sénat, courant 2023, pour permettre à ces jeunes d'appréhender encore davantage les grands principes républicains.



Agenda

Avril

- > **2 avril** : Brocante de Champhol (Comité des fêtes)
- > **7 avril** : Boum des enfants (APE)
- > **14-15-16 avril** : Salon des petits producteurs (Comité des fêtes)

Mai

- > **8 mai** : Cérémonie du 9 mai 1945
- > **18-19-20-21 mai** : Accueil de Riegel Jumelage

Juin

- > **18 juin** : Kermesse des écoles (APE)

Juillet

- > **1er juillet** : Feux de la Saint-Jean (Municipalité)

Planning des commerces ambulants

- **Tous les mardis**
Food Truck MILKO, saveur japonaise et antillaise
- **Un jeudi sur deux**
Place ô femmes camion boutique prêt-à-porter féminin
- **Tous les vendredis**
Les saveurs de l'Astrolabe, crêpes, galettes
- **Tous les dimanches**
Marché de Champhol

Les mots de l'équipe minoritaire

L'équipe se veut constructive et responsable, en nous impliquant sur l'ensemble des dossiers portés à notre connaissance. Champhol est en pleine mutation (L'Eco quartier de la Chênaie, le projet Longsault, projet du Carmel,...). Ces projets devront prévoir des aménagements harmonieux avec l'habitat de notre commune. Une nouvelle information liée au projet du «Carmel» sur Lèves nous interpelle (100 logements prévus). La circulation sera donc supportée par Champhol, rue de la Cité et rue des Champs Brizards. Quel impact sur la scolarité et le quotidien des Champholois ?

L'année 2023 sera riche en décisions économiques et structurelles pour notre commune. Dans une démarche positive, nous demandons lors des conseils municipaux un maximum de précisions liées aux délibérations pour avoir les informations essentielles permettant de voter en toute connaissance de cause. Chers Champholois nous restons à votre écoute pour partager vos attentes.

L'équipe minoritaire reste sensible au bien vivre ensemble.

Équipe minoritaire
ochamphol@gmail.com

Numéros utiles

Médecins généralistes

BLANCHARD Valérie

02 37 21 93 08

07 60 43 31 54 (en cas d'annulation de rendez-vous)

19, rue Marceau
28300 Champhol

Consultation sur rendez-vous
Lundi, mardi, jeudi, vendredi

Consultation à domicile
le mercredi

Carte vitale acceptée

PORCHER Bénédicte

secrétariat 02 76 86 20 68

12, rue de la Paix
28300 Champhol

Consultation sur rendez-vous
Lundi, mardi, jeudi matin, vendredi

Consultation à domicile
Lundi, mardi, jeudi, vendredi
de 12h à 14h

Carte vitale acceptée

Vous êtes victime ou témoin de
violences faites aux femmes ?
Des solutions existent :

3919

Appeler le 3919
Numéro d'aide et d'écoute,
anonyme et gratuit.

**ARRÊTONS
LES
VIOLENCES
.GOUV.FR**

Se rendre sur le site
ArrêtonsLesViolences.gouv.fr
Plaider en ligne ou contacter l'agence
anonyme et gratuite.

17 **SMS 114**

En cas d'urgence
appeler le 17 ou envoyer un SMS au 114

Ces outils sont disponibles 24h/24 et 7j/7. Pour plus d'informations, rendez-vous sur ArrêtonsLesViolences.gouv.fr

**Enfants en danger ?
Parents en difficulté ?**

Le mieux, c'est
d'en parler !

www.allo119.gouv.fr



Sida Info Service
0 800 840 800
24 h sur 24. confidentiel, anonyme et gratuit

tabac info service
3989
Appelez

DROGUES-INFO-SERVICE.FR

7j/7 de 8h à 2h. Appel anonyme et gratuit

0 800 23 13 13

Infirmières

LHOPITEAU Véronique

02 37 36 08 86

8, rue St Gilduin
28300 Champhol
Cabinet et soins à domicile
Carte vitale acceptée

BOISDRON Alexia

02 37 67 22 44

14,rue de la Paix
28300 Champhol
Cabinet et soins à domicile
Carte vitale acceptée

MACE Nathalie

06 15 11 60 46

14, rue de la Paix
28300 Champhol
Cabinet et soins à domicile
Carte vitale acceptée

Pharmacie

TERNISIEN-DABADIE Sophie

02 37 36 60 49

9, rue des Missonières
28300 Champhol

Ambulance

Ambulances jour et nuit

02 37 28 23 77

26, Rue du bois Musquet
28300 Champhol

WWW.IVG.GOUV.FR

0 800 08 11 11 Service & appel
anonymes et gratuits

Sexualités - Contraception - IVG

Une question, une
remarque, un sujet d'article
à proposer, contactez-
nous sur communication@villedechamphol.fr

Permanence de vos élus

Les samedis matin,

10h-12h sans rendez-vous

Les soirs de la semaine,
sur rendez-vous 18h-20h

02 37 21 61 65

Mardi : M. Jacky STIVES

Urbanisme et travaux

Mercredi : M^{me} Florence GOUSSU

Affaires sociales et santé

Jeudi : M. Rémy LOUDET

Civisme, tranquillité et respect
du voisinage

Permanence juridique

Permanence Mairie de Saint-Prest

M^{me} Marie-José MOUTEAU

Mercredi 14h00 -16h00

(uniquement sur rendez-vous)



0 6 80 24 96 76
marie-jose.mouteau@conciliateurdejustice.fr





Ne ratez aucune actualité de votre ville et suivez-nous sur facebook



**Le site internet de votre ville
fait peau-neuve.**

Bientôt consultable à l'adresse
<https://villedechamphol.fr/>